

---

**Nombre de membres**

**en exercice:** 12

**Présents :** 9

**Votants:** 11

**Séance du 14 septembre 2018**

L'an deux mille dix-huit et le quatorze septembre l'assemblée régulièrement convoquée le 14 septembre 2018, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents:** Eric VANONI, Christiane PUECH, Bernard RAVET, Jacques MALOD, Jean Philippe GENIN, Martine GRECO, Colette MOREAU, Gregory BONNIOT, Philippe DELHOMME

**Représentés:** Jean-Paul COLLETTE par Christiane PUECH, Florent MARCEL par Gregory BONNIOT

**Excuses:** Sylvette MARTIN

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Martine GRECO

---

## **Compte rendu de la séance du CM du 14 Septembre 2018**

Châtillon-en-Diois, Le 18 Septembre 2018

Il est fait lecture du compte rendu du Conseil du 26 septembre 2016 qui est adopté après correction.

Secrétaire de la séance : Martine GRECO

### **1. Création d'un emploi non permanent pour accroissement d'activité :**

Le poste crée n'est pas nominatif c'est un poste d'emploi d'agent technique.

Le contrat nomme une personne.

Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité pour créer ce poste.

### **2. Admission en non-valeur :**

Patrick RICOUARD (décédé) 305.48€ sont admis en non-valeur.

Adopté à l'unanimité.

### **3. Pompes funèbres facture enterrement de M Patrick RICOUARD :**

Sur la facture de son enterrement qui s'élevait à 2883€, la somme de 2547.33€ a été réglée à partir de son compte bancaire, il reste 335.67€ à solder.

Me I. BOULLANNE (pompes funèbres) réclame cette somme à la commune.

Le conseil municipal est d'accord mais il faudra déduire le cout de la concession, soit : 140€.

Voté à l'unanimité.

### **4. Demande de subvention :**

Le Lycée du Diois organise un voyage scolaire en Italie fin Octobre 2018, une subvention est demandée pour deux enfants de la commune.

Le conseil municipal attribue 50€ /enfant soit 100€

Voté à l'unanimité.

### **5. Questions diverses :**

#### **– SUBVENTION CHORALE ECOLE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention pour une « CHORALE ECOLE », avec l'intervention de Madame Isabelle Perrachon après en avoir délibéré à l'unanimité :

Vote d'une subvention de 3200 €.

#### **– AIDE IMMOBILIERE AUX ENTREPRISES**

Dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprise, la CCD participe au projet du premier dossier déposé et validé « l'extension de l'entreprise l'HERBIER du diois » en allouant une aide de 4762€ à l'entreprise. Une conférence de presse s'est tenue le 17 septembre 2018 à 18h00 à l'Herbier du Diois.

– TERRAINS

Mr NAUD Frédéric serait vendeur d'un terrain de 185 m<sup>2</sup> (à côté du hangar BOREL) à 1000€ (mille euros).

Voté à l'unanimité.

– CHATILLON DE FRANCE

Il n'y aura pas de représentant de la commune cette année. Si Mr R. COVAREL y va, ses frais lui seront remboursés. L'année prochaine Me GRECO Martine ira.

Voté à l'unanimité.

– SUBVENTION REGION SANITAIRE CAMPING

Une subvention de la région peut être allouée si le projet est supérieur à 60000€.

Le projet du mobil home d'accueil sera donc présenté en même temps que celui des sanitaires.

Demande de devis en cours.

– SALLE DU DAB

Une demande de permis de construire va être déposée pour la salle du DAB rue du reclus.

Ensuite nous procéderons à un appel d'offre.

– CLASSIFICATION COMMUNE TOURISTIQUE

Chatillon a perdu sa classification de « commune touristique »

Une possibilité de récupérer cette classification demeure, nous devons faire examiner cela par le biais de la Communauté des Communes du Diois. Eric VANONI entamera les démarches nécessaires.

Levée de Séance 22h00

Le Maire  
Eric VANONI